

## Le tableau de bord : essentiel pour le développement des communautés

par Ginette Boyer, Tableau de bord CSSS-IUGS

— Enfin! Grâce au «Tableau de bord des communautés» réalisé par l'Observatoire estrien du développement des communautés (OEDC), des données statistiques, dont celles de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec, sont maintenant disponibles à petite échelle aux 66 communautés locales de l'Estrie afin qu'elles puissent mieux cibler leur développement.

En effet, comme le mentionne monsieur Paul Morin, président de l'Observatoire et chercheur en développement social à l'Université de Sherbrooke, «une connaissance fine de chacune des collectivités est essentielle pour travailler efficacement à son développement, pour renforcer la mise en œuvre des planifications stratégiques, des politiques familiales et des interventions locales». C'est ainsi que le Tableau de bord regroupe des données statistiques sur les revenus, la démographie, l'activité économique, etc., mais également des données qualitatives sur le potentiel de développement des communautés, telles que le sentiment de sécurité, la participation citoyenne ou les interactions des dynamiques locales.

Cet outil, dont toutes les données sont disponibles sur le site Internet [www.oedc.qc.ca](http://www.oedc.qc.ca), est bien plus qu'un outil: «Dans Memphrémagog, l'implantation du Tableau de bord fut un exercice auquel ont participé plus d'une centaine de personnes. À lui seul, le processus d'implantation et de développement de l'outil est un exploit en soi. Plus qu'un portrait statistique, le Tableau de bord permet aux acteurs de révéler l'identité dynamique de notre milieu, de comprendre l'inter-influence des forces et des faiblesses de chaque zone de notre territoire», a indiqué madame Vicky May Hamm, mairesse de Magog.

Monsieur Éric Bourgault, agent de développement rural au CLD du Val-Saint-François et coordonnateur de la Table intersectorielle stratégique ajoute que: «Ce qui est intéressant, c'est que ces données sont disponibles par communauté locale, par MRC et à l'échelle régionale et provinciale». Monsieur Yvon Boisvert, coordonnateur à la vie communautaire de la Ville de Sherbrooke, renchérit: «Le Tableau de bord des communautés constitue un outil privilégié pour dresser un portrait de situation et permettre aux arrondissements qui le désirent d'élaborer leurs plans d'action en matière de développement social et communautaire».

Rappelons que l'aventure du Tableau de bord a commencé au printemps 2008, lorsque 66 communautés locales d'environ 5000 personnes ont été définies en Estrie. Pour s'assurer d'avoir une bonne validité et pour respecter certains enjeux éthiques, il a fallu regrouper quelques villages en milieu rural et diviser certains quartiers en milieu urbain. Par la suite, une série d'indicateurs variés ont été choisis. Au total, le Tableau de bord des communautés présente 19 catégories d'indicateurs (ex.: âge de la population) qui se déclinent en 126 éléments d'information (ex.: 14 tranches d'âge).

Cette démarche participative et intersectorielle a été coordonnée par l'Observatoire estrien du développement des communautés en collaboration étroite avec la Direction de la santé publique et de l'évaluation de l'Estrie. De nombreux partenaires ont également investi dans ce projet, dont la Conférence régionale des élus de l'Es-

trie, les Centres de santé et de services sociaux de l'Estrie, Emploi Québec, la Ville de Sherbrooke, Centraide-Estrie, les SADC de l'Estrie, et le programme de liaison communautaire de Statistique Canada. «Il s'agit d'une belle réussite des partenaires de l'Estrie, d'une belle collaboration entre le régional et le local, entre la ville centre et les MRC, entre les chercheurs et les gens de terrain», conclut monsieur Paul Morin.

## Le programme d'accréditation et de reconnaissance «Municipalité amie des enfants»

par Maude Bergeron-Lavoie, Carrefour action municipale et famille

— À l'occasion des célébrations entourant la Journée nationale des droits de l'enfant, le Carrefour action municipale et famille (CAMF) et UNICEF Québec ont remis, à l'automne dernier, l'accréditation Municipalité amie des enfants (MAE) à la Ville de Québec et à la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Lancée en novembre 2009, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, Municipalité amie des enfants est un programme d'accréditation et de reconnaissance portée par le Carrefour action municipale et famille en collaboration avec UNICEF Québec. Le programme s'implante donc graduellement au Québec depuis le lancement, où trois municipalités pilotes ont été accréditées soit, la municipalité de Saint-Bruno, la ville de Sainte-Julie et l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.



## D'où vient MAE ?

MAE est la version québécoise de l'initiative internationale *Villes amies des enfants*, née en 1996 dans le cadre de la résolution prise lors de la Deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II, Istanbul 1996), visant à faire des villes des lieux vivables pour tous, en particulier pour les enfants. La déclaration de la Conférence a confirmé que le bien-être de l'enfant représentait l'indicateur suprême d'un habitat sain, d'une société démocratique et d'une bonne gestion des affaires publiques.

La Convention relative aux droits de l'enfant exhorte les villes à repenser leur structure, leurs services et leurs aménagements qui ont des répercussions sur la qualité de vie de leur communauté. Dans le cadre des responsabilités municipales, une MAE s'engage donc à apporter son soutien à la mise en application de la Convention et à célébrer la Journée nationale des droits de l'enfant. De plus, ce projet s'inscrit directement dans le mouvement amorcé au Québec en 1989 qui a amené les municipalités à adopter une politique familiale dans leur milieu.

## Objectifs de MAE

L'objectif principal de MAE est de faire connaître les actions et les projets des municipalités, municipalités régionales de comté, villes et arrondissements qui s'engagent à promouvoir la Convention relative aux droits de l'enfant et à la respecter dans leur milieu. Plus spécifiquement, MAE vise à :

- ▶ rendre le milieu de vie toujours plus accueillant et accessible aux enfants et aux jeunes tout en améliorant leur sécurité, leur environnement ainsi que leur accès à la culture et aux loisirs ;
- ▶ sensibiliser les enfants et les jeunes au civisme et favoriser leur insertion dans leur milieu par leur participation à des structures adaptées où ils seront écoutés et respectés ;
- ▶ encourager l'émergence de projets favorisant les politiques familiales en plaçant les droits de l'enfant au cœur de la démarche ;
- ▶ mieux faire connaître la situation des enfants dans le monde et développer un esprit de solidarité internationale ;
- ▶ célébrer annuellement la Journée internationale de l'enfant.

Pour participer à ce projet citoyen, les municipalités intéressées doivent constituer un dossier de candidature en téléchargeant les documents nécessaires déposés sur le site du CAMF ([www.carrefourmunicipal.qc.ca](http://www.carrefourmunicipal.qc.ca)). De plus, une vidéo promotionnelle est également disponible afin de découvrir de bonnes pratiques en faveur des enfants.

# Réfléchir collectivement, agir solidairement !

Stratégies d'amélioration des conditions de travail dans le secteur d'emploi de l'économie sociale et de l'action communautaire

par Céline Charpentier,  
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire

— L'enquête *Les Repères en économie sociale et en action communautaire. Panorama du secteur et de sa main-d'œuvre* (CSMO-ÉSAC, 2009) a permis d'en savoir davantage sur les conditions de travail et

de rémunération des travailleurs du secteur. Dans cette enquête, plus de la moitié des gestionnaires (60 %) se disent préoccupés par la question de la relève dans le secteur, prévoyant, par ailleurs, la plus importante vague de départs en 2012. Au cours des trois dernières années, 51 % des organisations ont rencontré des difficultés à pourvoir un ou plusieurs postes. Pour faire face à cette rareté de main-d'œuvre qualifiée, les gestionnaires ont indiqué clairement qu'une des stratégies favorisées est celle d'améliorer les conditions de travail et les conditions salariales (bonification, mise à niveau, salaires compétitifs, hausses salariales, assurances collectives, fonds de pension, régime de retraite à financement salarial, etc.).

Tenue à l'automne dernier, une journée de réflexion sur l'amélioration des conditions de travail a été organisée par le Groupe national pour l'amélioration des conditions de travail<sup>1</sup>. L'objectif était d'informer et de sensibiliser les acteurs sur les défis de l'amélioration des conditions de travail (principalement à impact financier) du secteur.

Afin d'alimenter les réflexions et les discussions des 85 participants, trois cas concrets d'organisations ayant développé des stratégies à cet effet ont été présentés. Les participants ont eu l'occasion par la suite d'échanger en atelier. Ils ont abondamment discuté des obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre de telles stratégies. Finalement, des pistes de solutions ont été explorées, incluant des pistes d'action collective. Voici quelques éléments qui ressortent de cette journée.

- ▶ Les organisations ont plus particulièrement adopté des mesures visant la bonification des avantages non pécuniaires dans leurs efforts d'amélioration des conditions de travail.
- ▶ Le financement des organisations et la transformation des mentalités sont des obstacles considérables à l'amélioration des conditions de travail, qu'il est impossible de dissocier de la conjoncture actuelle. Les organisations doivent mettre à jour leurs pratiques de gestion des ressources humaines dans l'objectif de fidéliser leurs employés.
- ▶ En matière de gestion interne, la mobilisation de plusieurs acteurs – dont les membres des CA et des travailleurs – est nécessaire afin de répondre adéquatement aux défis actuels.
- ▶ L'amélioration des conditions de travail passe par la mise en œuvre de stratégies collectives, là où des alliances avec les regroupements nationaux et avec les associations syndicales peuvent contribuer à générer un rapport de force auprès des bailleurs de fonds.
- ▶ La reconnaissance du travail accompli par les organismes communautaires et par les entreprises d'économie sociale ainsi que la visibilité de ce secteur d'emploi à « valeurs ajoutées » se trouvent au cœur des perspectives de travail identifiées par les participants à cette journée de réflexion sur l'amélioration des conditions de travail.

Le Groupe national sur l'amélioration des conditions de travail dans le secteur d'emploi de l'action communautaire et de l'économie sociale continuera à tenir diverses rencontres à partir des réflexions exprimées. À suivre donc !

1. Le Groupe national pour l'amélioration de travail est composé des organisations suivantes : Chantier de l'économie sociale, CSMO économie sociale action communautaire, CSN, FTQ, Relais Femmes, Fédération des centres d'action bénévoles du Québec, Coalition des organismes communautaires en développement de la main-d'œuvre, Conseil québécois du loisir, Fédération des professionnelles-CSN, Société des attractions touristiques du Québec, festivals et événements Québec